	BILAN CLES 2012/2013 Données nationales 380 sessions CLES / 28 321 candidats	
	Bilan et conclusion du CLES 2012-2013	Marie-Noëlle OLIVE Marie-Noelle.Olive@univ-amu.fr
	Agrégation des données et des statistiques 2012-2013, et perspectives 2013-2014	Joanna SOCHA coord_nat_CLES@u-grenoble3.fr

Ce travail a été rendu possible grâce au suivi effectué tout au long de l'année par une équipe de coordonnateurs de pôles en charge :

- de la répartition, de la conception, du suivi et de la validation des sujets par langue et par niveau ;
- du dépôt et de l'enregistrement de la charte CLES ;
- de l'enregistrement sur un fichier .xls des demandes de sujets. Ce fichier permet de comptabiliser les sessions, les étudiants selon les niveaux de CLES, les langues et leur origine géographique. Il facilite le suivi de l'utilisation des différents sujets (occurrence).

Un fichier.xls bilan est établi chaque année depuis 9 ans en août, à partir des bilans statistiques de chaque pôle CLES. Cette année Joanna SOCHA, IE à Grenoble 3, a établi le bilan et dressé un tableau des étudiants reçus et recalés selon les langues, les filières et les niveaux du cursus, et les compétences. Elle a également formalisé les perspectives du CLES pour l'année universitaire 2013-2014. Marie-Noëlle OLIVE a, quant à elle, fait le point sur l'état des lieux du CLES et les activités CLES en 2012-2013 et a rédigé les conclusions du bilan.

Tous nos remerciements à Monsieur LERAT - Expert CLES - Conseiller pour les lettres et les langues auprès de la DGESIP. Il a aidé à faire avancer ce dossier.

Merci à Marie-Thérèse MAURER, et Muriel CONAN qui ont accepté de relire la version du bilan en date du 31 juillet 2013.

Les collègues remercient Marie-Noëlle OLIVE pour son implication et son travail remarquable pour le développement et l'amélioration du CLES. Ils lui sont reconnaissants pour le dynamisme qu'elle a insufflé à cette certification.

ARRETE CLES 22 MAI 2000 - CNESER DU 19 FEVRIER 2007 - ARRETE J.O DU 28 AVRIL 2007 - ARRETE B.O.E.N. DU 17 MAI 2007

SOMMAIRE

1. Etat des lieux du CLES	3
2. Bilan et résultats	22
3. Bilan des activités CLES en 2012-2013	31
4. Conclusion bilan.....	33
5. Perspectives pour l'année 2013-2014	33

1. ETAT DES LIEUX DU CLES

❖ Participation des Universités ou Grandes Ecoles à la certification CLES sous le couvert de l'Université Stendhal depuis le 1 avril 2013 :

➤ Le pilotage de la coordination nationale CLES confié à l'Université Stendhal

- En 2012 la coordination nationale a fait au MESR une proposition d'un organigramme CLES (cf. bilan 2012 - site CLES <http://www.certification-cles.fr>) afin de donner une structure et une reconnaissance officielle à l'encadrement de la certification CLES.
- Pour réaliser l'organigramme CLES final, l'Université Stendhal Grenoble 3, qui est en charge de la coordination nationale CLES depuis le 1 avril 2013, s'est appuyée sur l'organigramme proposé en 2012. Le nouvel organigramme a été présenté aux collègues sous forme d'une feuille de route le 23 mai 2013. La proposition a été acceptée par le réseau CLES comme le confirme l'extrait du compte rendu de la réunion du 23 mai 2013 : « Globalement, l'ensemble des présents est d'accord sur l'ensemble des missions à assurer et leur attribution au niveau PR, Adjoint(e) 1, Adjoint(e) 2 et Chargé(e) de projet. »

Le poste de PR est non pourvu pour l'instant par Grenoble 3. Le recrutement est programmé pour la campagne 2014. En attendant, durant l'année 2013-2014, un intérim sera assuré par Coralie PAYRE-FICOUT, MCF anglais.

Le 11 juin 2013 la coordination nationale CLES portée par l'Université Stendhal Grenoble 3 a lancé un appel à candidature pour les trois missions suivantes : Adjoint chargé du volet « Sujets CLES », Adjoint chargé du volet « RH » et Chargé de projet « Passation CLES ». Les quatre lettres de candidature transmises à la coordination nationale CLES ont été communiquées au réseau CLES avant la tenue de la réunion du 20 juin 2013. Trois candidats aux postes d'adjoints CLES ont pris contact avec la VP CEVU de Grenoble 3 avant la réunion du 20 juin 2013.

Le 20 juin 2013, les membres du réseau CLES ont formulé une proposition de nominations pour les fonctions des adjoints : Muriel CONAN pour la mission d'Adjoint 1 chargée du volet « Sujets CLES », Cédric SARRE pour la mission d'Adjoint 2 chargé du volet « RH ». Aucun candidat n'a été proposé pour la fonction de Chargé de projet « Passation CLES ». La nomination définitive des adjoints aura lieu en septembre 2013.

Joanna SOCHA, recrutée en CDD, occupe actuellement le poste de l'IE chargée de l'administration et de la logistique de la coordination nationale CLES. Le poste sera publié au concours en 2014. L'IE est rattachée au service LANSAD de l'Université Stendhal Grenoble 3 afin que soit assurée la continuité de service durant ses absences et en cas de changement de personne.

➤ **Des moyens attribués à l'Université Grenoble 3 par la DGESIP : attribution d'une masse salariale de 114 000 euros, création d'1 poste PR et d'1 poste IE.**

➤ **Des moyens mis en place par l'Université Grenoble 3 depuis le 1 avril 2013**

- Une IE contractuelle recrutée le 10 avril 2013 est en contrat jusqu'au 31 août 2014 et rémunérée par Grenoble 3.
- MNO rémunérée en qualité d'IE contractuelle par Grenoble 3 a assuré entre le 1 avril et le 31 juillet 2013 le tuilage. A ce jour tous les fichiers et documents nécessaires à la poursuite de la certification ont été transmis à Grenoble 3. MNO s'est rendue une fois par mois à Grenoble.

Elle est en relation constante avec l'IE au téléphone et répond régulièrement à toutes ses questions.

➤ **Une localisation des centres CLES sur tout le territoire (voir carte page 5)**

- Le territoire français est aujourd'hui couvert par la certification. Le CLES est connu aujourd'hui dans un grand nombre d'universités.
- Certains établissements récemment impliqués dans le CLES semblent se désengager en 2012-2013 (ex : Université de Picardie, Université du Mans), l'obligation d'une certification en langue pour les inscrits au concours des métiers de l'enseignement venant d'être levée.
- L'arrêté ministériel du 9 août 2012 a entraîné une chute dramatique des rémunérations (de 20 à 70 %) selon les actions, et la démotivation des intervenants CLES. Ces nouveaux tarifs de paiement des examinateurs/correcteurs proposés aux enseignants n'a pas permis d'organiser de nouvelles sessions CLES par exemple à Aix-Marseille où le dispositif CLES a été complètement gelé.
- Jusqu'à ce jour, seules les universités habilitées par le MESR étaient en mesure de délivrer le certificat CLES. De nombreux centres ont cette année renouvelé leur demande d'habilitation.
- Une grille, canevas servant à la rédaction de la demande d'habilitation CLES, rédigée par MNO est envoyée aux centres qui en font la demande. MNO se charge de relire et de transmettre à l'expert une copie de ces demandes (seulement si les Universités le souhaitent). Ce canevas a été transmis le 14 juillet à sa demande à Michel Petit en charge de l'évaluation du dossier CLES.

A partir de la rentrée 2013-2014, ce canevas sera à demander à la coordination nationale CLES (coord_nat_CLES@u-grenoble3.fr) qui comme MNO sera disponible pour relire les demandes d'habilitation à la demande des Universités.

LA CERTIFICATION ENGLOBE 62 CENTRES CLES ET 10 POLES CLES



➤ **Des pôles coordonnateurs qui pilotent des établissements, (voir carte page 5)**

En 2012-2013, au total 59 Universités ou Grandes Ecoles ont organisé une ou plusieurs sessions CLES réunissant 28 321 étudiants.

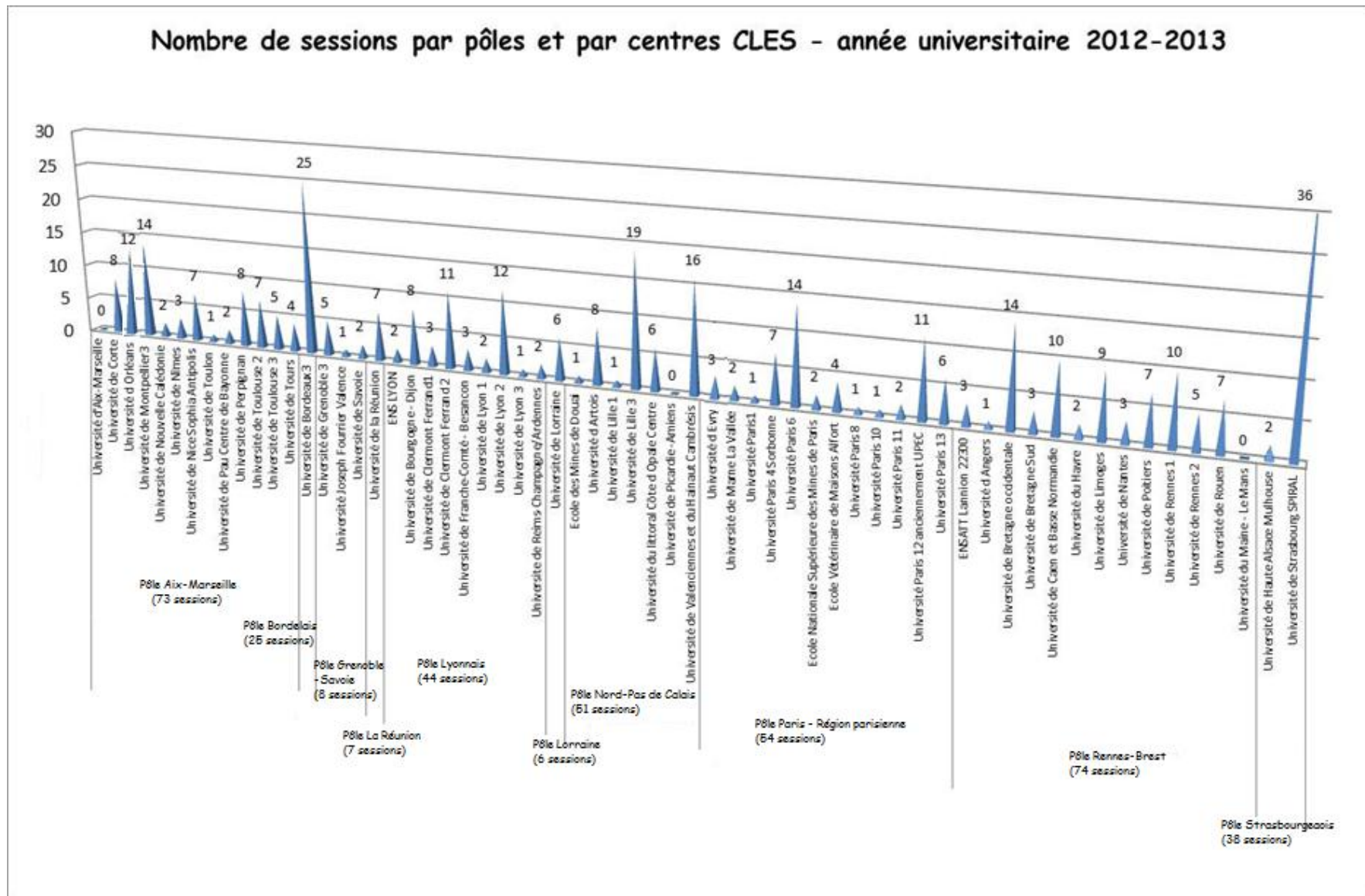
Tous ces établissements se rattachent aux pôles CLES tels qu'ils ont été définis en 2003 selon la circulaire de Monsieur Korolitski.

- Pôle Aix-Marseille
- Pôle Bordelais
- Pôle Grenoble/Savoie
- Pôle La Réunion
- Pôle Lyonnais
- Pôle Lorraine
- Pôle Nord-Pas de Calais
- Pôle Paris/Région parisienne
- Pôle Rennes/Brest
- Pôle Strasbourgeois

Suite à la fusion de quatre établissements lorrains (l'Institut national polytechnique de Lorraine, l'Université Henri Poincaré - Nancy 1, l'Université Nancy 2 et l'Université Paul Verlaine - Metz) qui a eu lieu le 1er janvier 2012, le pôle Nancy-Metz devient le pôle Lorraine.

A partir de la rentrée 2013-2014, la coordination du pôle Nord-Pas de Calais sera assurée par Liliane SANTOS, nous lui souhaitons la bienvenue. Nous remercions Christophe ROBIN d'avoir assuré la coordination du pôle Nord-Pas de Calais jusqu'ici. Les collègues lui sont reconnaissants pour son travail et son implication pour le développement de la certification CLES qu'il va continuer en participant au comité de validation des sujets CLES 3 anglais.

Un rayonnement des pôles qui concentrent leurs activités pas toujours autour de leurs zones géographiques



❖ Les effectifs : en baisse.



➤ **Une baisse sensible des effectifs due à des décisions politiques. Comment expliquer cette baisse ?**

- Les établissements réservent souvent le CLES aux étudiants inscrits aux concours des métiers d'enseignement (publics prioritaires)... ces derniers n'ont pas souhaité s'inscrire aux épreuves après l'assouplissement des textes (obligation de la certification pour les concours des métiers d'enseignement).

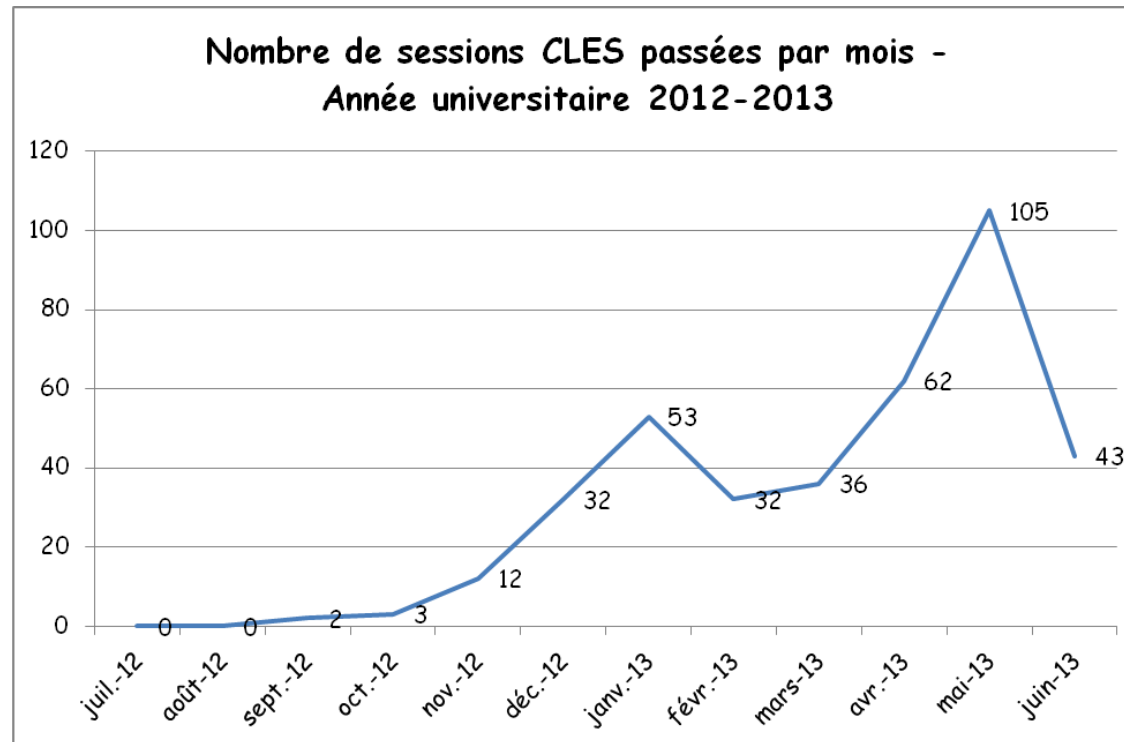
- Certains établissements réservent la certification aux étudiants ayant obtenu un score correct aux tests de Pré-certification (Grenoble 3, Paris 6). De plus petits quotas d'étudiants s'inscrivent alors à la certification.
- Certaines universités refusent les candidats libres non-inscrits à l'Université (contrairement aux directives du BO du 6 janvier 2011).
- Baisse importante des effectifs à Bordeaux 3 et gel de la certification à Aix-Marseille (1300 étudiants en 2011- 2012).

Les universités vont pouvoir proposer le CLES à d'autres publics qui pourront valoriser la certification sur leur CV. Maintenant que nous avons les moyens de faire passer des grands nombres, et que les candidats aux concours des métiers de l'enseignement ne monopoliseront plus les ressources, la nouvelle équipe en charge de la certification nationale devra communiquer largement auprès des entreprises et auprès des étudiants qui doivent en comprendre l'enjeu.

❖ **380 sessions CLES : Périodicité - nombre - langues - niveaux et organisation**

➤ **Nombre et périodicité**

- Des sessions qui s'échelonnent tout au long de l'année universitaire.



C'est en fin d'année que les étudiants sont les plus nombreux à présenter CLES. Peut-être cherchent-ils à valider une UE, à se positionner sur le CECRL avant d'intégrer un master? On note une hausse des sessions en mai (105 sessions), moins importante qu'en mai 2011 (156 sessions). Une période qui correspond aux dates d'examens. Validation ou certification? La question se pose pour de nombreux établissements.

- Un nombre de sessions CLES qui devient beaucoup plus raisonnable au fil des années. Ces sessions réunissent de 1 (pour des sessions CLES3) à 1000 étudiants (pour des sessions CLES2 à Strasbourg). La souplesse du choix des dates a aidé au développement de la certification.

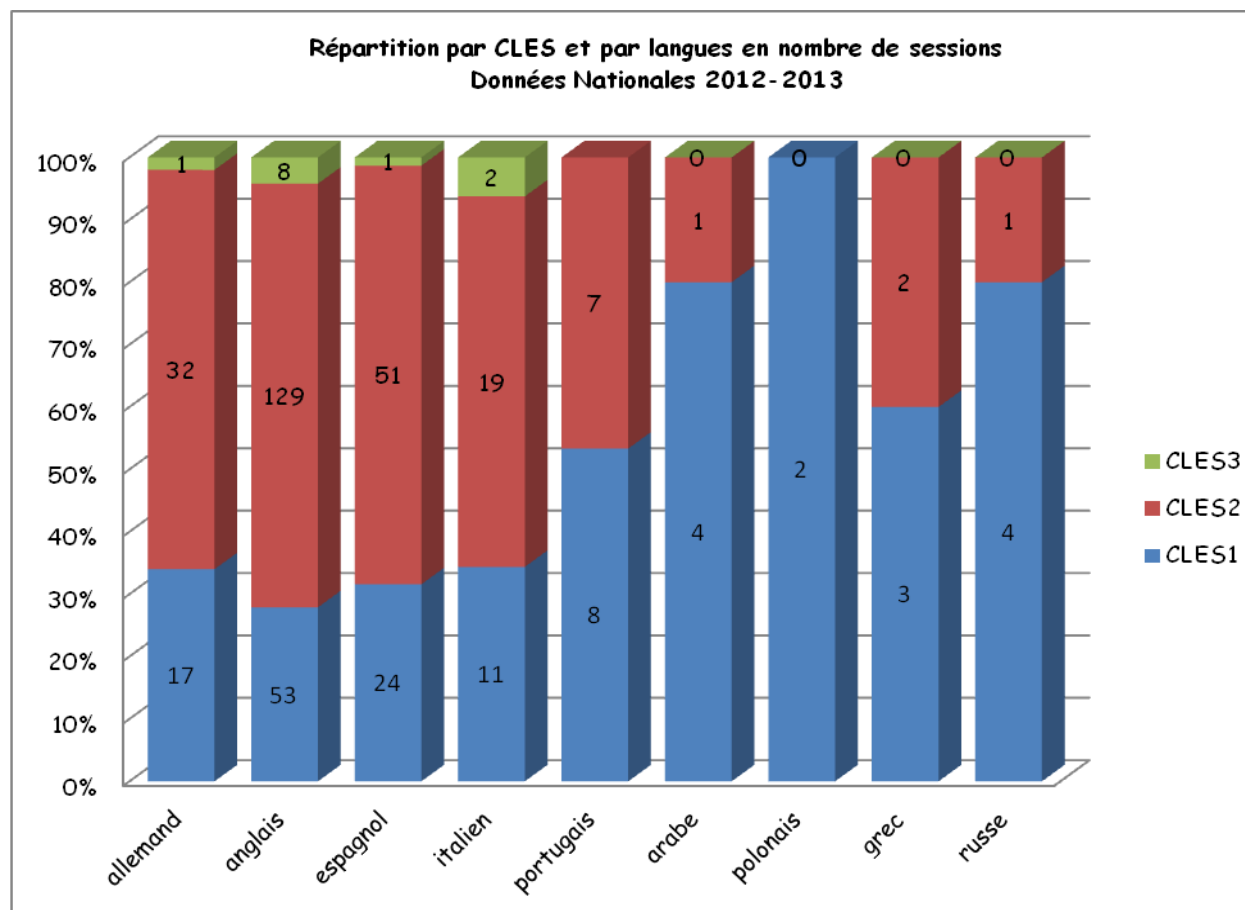
- Une baisse qui s'explique par la diminution du nombre de candidats, mais aussi par une décision politique des établissements qui anticipent et planifient l'organisation des sessions. Les textes de 2010 et 2011 avaient contraint certains établissements à organiser de trop nombreuses sessions dans l'urgence, afin de répondre aux demandes des étudiants soucieux d'obtenir une certification pour répondre aux exigences des concours des métiers d'enseignement.

➤ **Une organisation des épreuves rigoureuse**

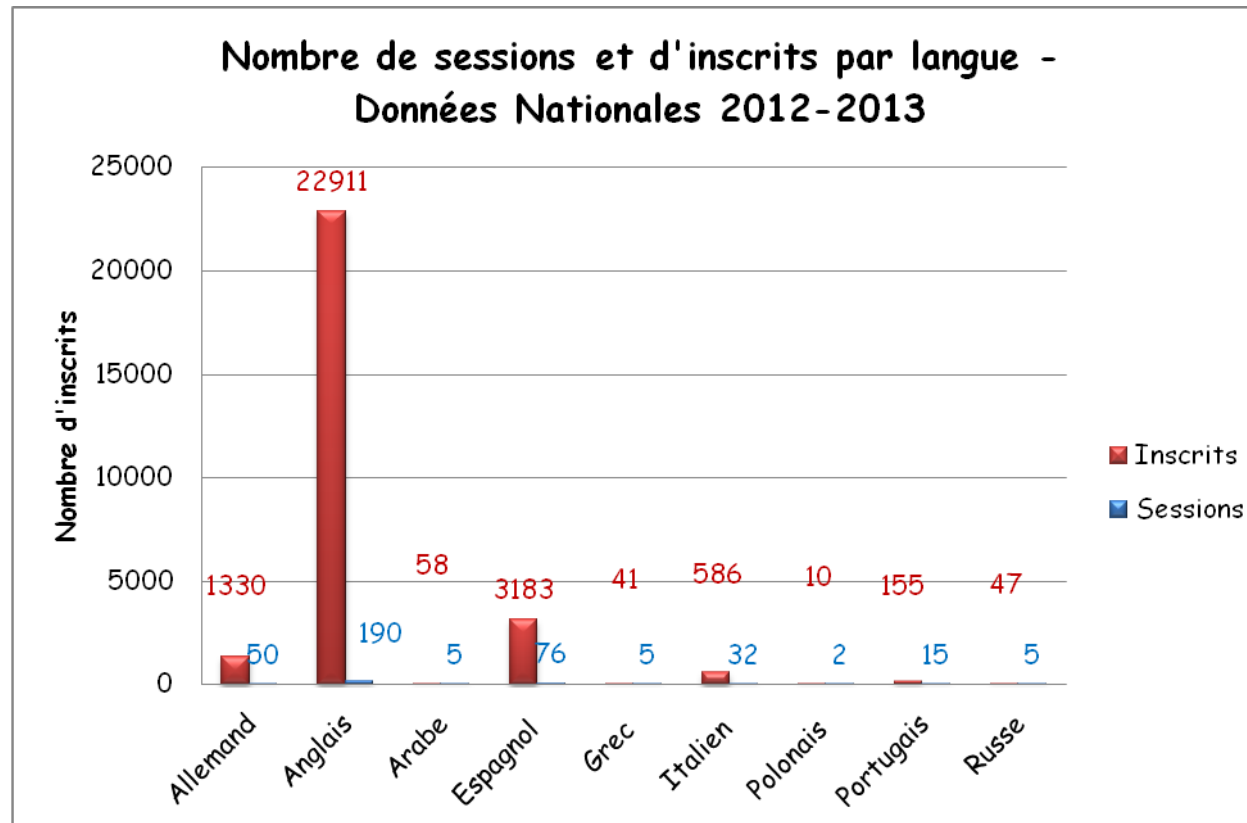
- Un cahier des charges qui suppose une planification pointue, des horaires et des chronométrages rigoureux, des salles équipées de matériels audio-visuels et informatiques performants... Ces exigences sont fréquemment mises à jour et de plus en plus finement standardisées pour tous les centres de certification agréés. Elles doivent impérativement être remplies sous peine d'annulation des épreuves. Elles nécessitent un suivi constant et une expertise technique.

➤ Des sessions CLES dans la plupart des établissements.

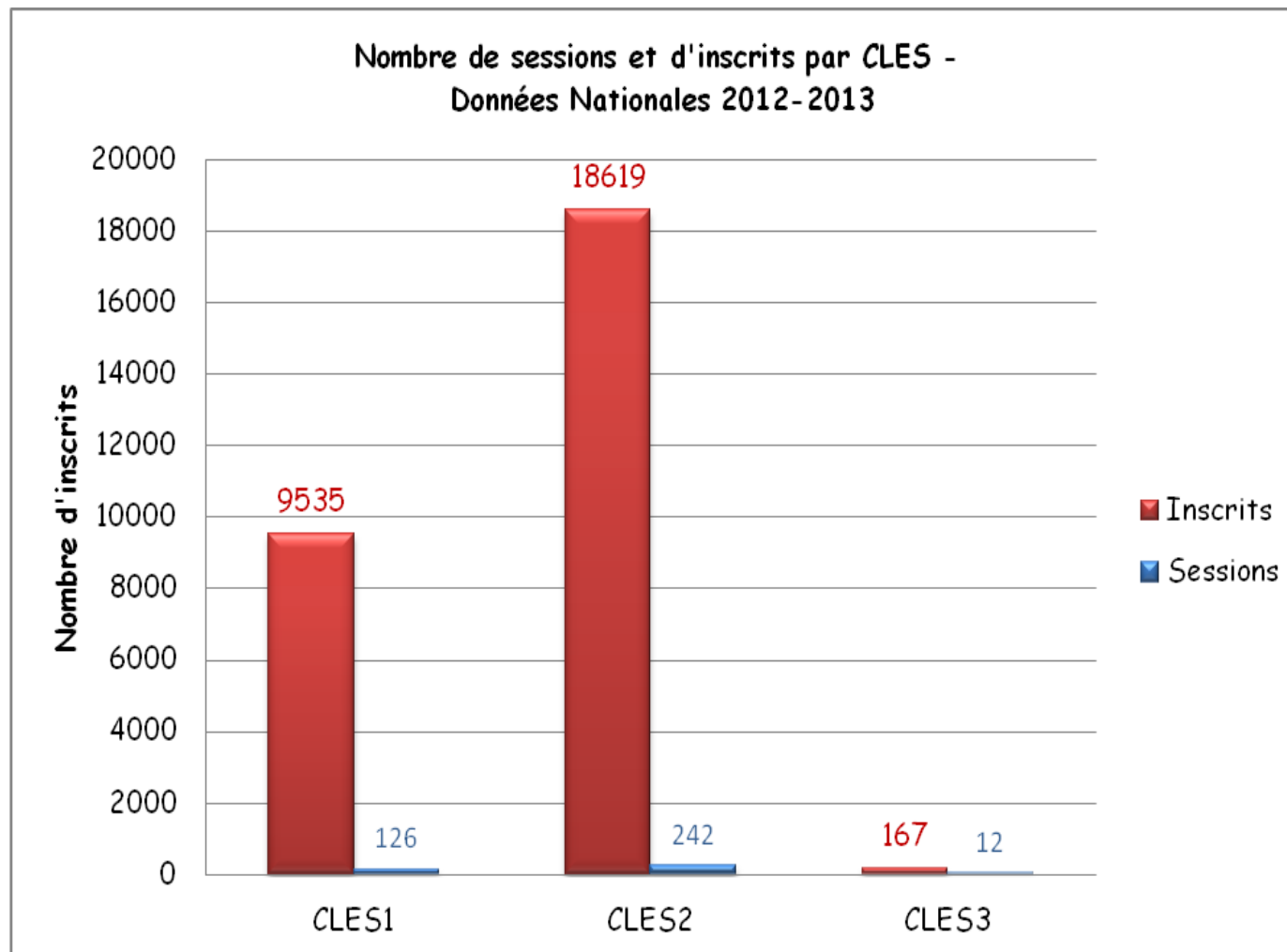
- Multilingues.



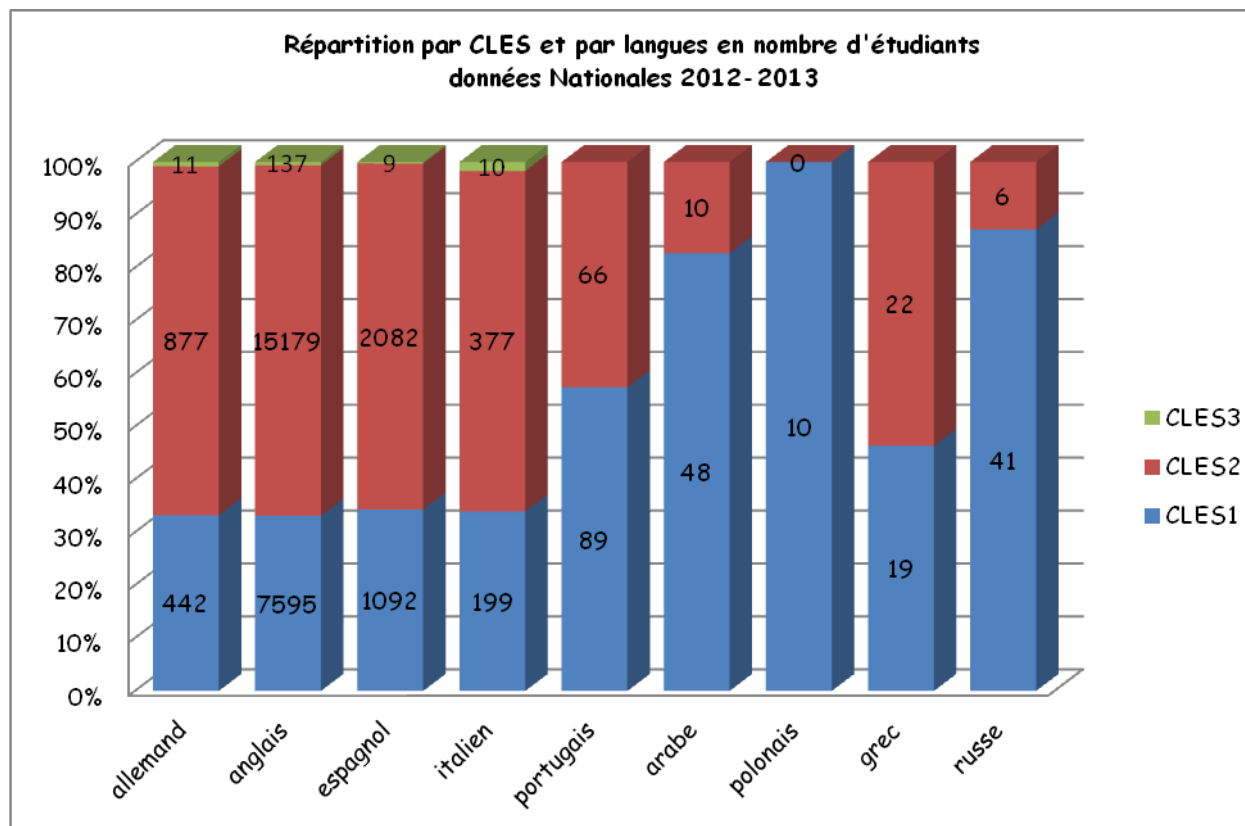
- Où l'anglais est toujours très majoritaire quel que soit le niveau de CLES.



- Des sessions CLES proposées dans les 3 niveaux du Cadre Européen Commun de Référence (B1, B2, C1).



- De très nombreux candidats inscrits en CLES2.



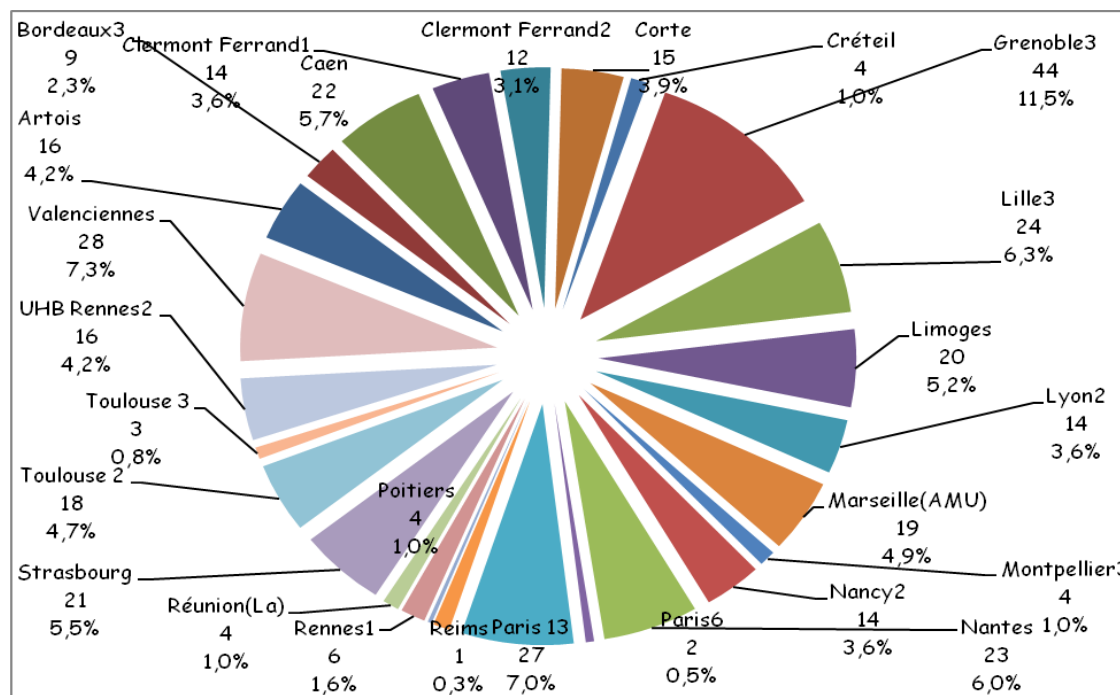
- Le niveau B1 n'est pas abandonné pour autant :

Certains établissements offrent à leurs étudiants de L, la possibilité de passer le CLES niveau 1 avant la fin de la licence. L'Université de Tours a proposé le CLES 1 sur 4 disciplines en L2 et espère pouvoir élargir à d'autres composantes l'année prochaine.

❖ Un mode de fonctionnement qui s'est affiné depuis plusieurs années - Des indicateurs contrôle qualité :

➤ Ces nombreuses sessions vont entraîner une mutualisation de la conception, et la relecture de très nombreux sujets.

▪ Origine géographique des sujets 2012-2013 et occurrence des sujets



Le % traduit l'implication du centre dans la conception générale de sujets

Le chiffre (occurrence) traduit le nombre de fois où les sujets conçus sont utilisés par les centres CLES

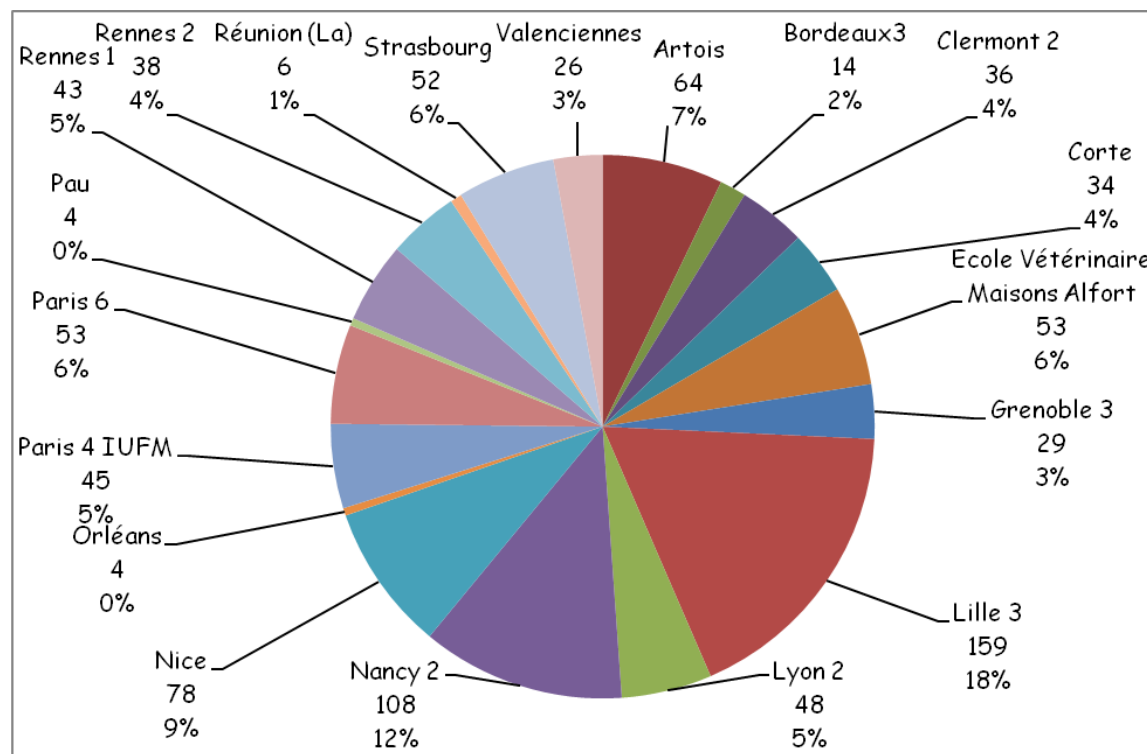
Ce graphique traduit une mutualisation importante des établissements.

- Certains établissements prennent plus particulièrement en charge la formation « concepteurs de sujets » et « la relecture des sujets ».
- Si certains établissements sont totalement absents, et ne se sentent que peu concernés par la mutualisation, en règle générale, et au fur et à mesure des années (voir bilans site CLES 2004 à 2012), les établissements répondent aux exigences du BO de 2007 : « Dans un esprit de mutualisation... »
 - Les établissements qui organisent les épreuves du CLES, reçoivent gratuitement autant de sujets qu'ils le souhaitent la première année. La deuxième année, ils s'engagent (après avoir suivi une formation) à participer à la conception d'un ou de plusieurs sujets CLES (1 sujet doit être conçu pour 1 à 5 sessions de CLES organisées). Peu importe le niveau de CLES, ou la langue CLES, les centres utilisent les forces vives de l'établissement et peuvent concevoir un sujet de portugais même s'ils n'organisent pas de sessions dans cette langue.
 - Les établissements qui pour des raisons diverses ne sont pas en mesure de fournir des sujets ont versé à AMU et doivent verser à ce jour à Grenoble 3, l'équivalent de 20 HTD (pour 1 à 5 sessions de CLES organisées). L'année suivante si l'établissement n'est toujours pas en mesure de produire de nouveaux sujets, il règlera chaque sujet demandé. Cette somme versée à AMU servait à compenser le salaire de MNO pris en charge totalement par l'Université d'Aix-Marseille. L'Université de Provence ne percevait aucun avantage de la DGESIP. A Grenoble 3, la somme correspondant au paiement des sujets restera réservée au fonctionnement de la coordination nationale CLES.

L'esprit de mutualisation est respecté lorsque que les établissements conçoivent, relisent, et participent activement à la rédaction des outils CLES (cahier des charges, grilles, kit concepteurs, examinateurs, présentation.ppt, etc...), outils envoyés à ce jour à Grenoble 3.

❖ Une procédure de validation des sujets minutieuse et exigeante a été mise en place

- Relecture des sujets CLES en 2012-2013 en France et occurrence des sujets. Qui participe ?



Le % traduit l'implication du centre dans la relecture générale de sujets
 Le chiffre (occurrence) traduit le nombre de fois où les sujets relus sont utilisés par les centres

Ci-dessous un résumé de la situation CLES en 2012 en France concernant les comités de validation des sujets CLES et leur rémunération.

Universités participant le plus activement aux comités de validation des sujets CLES	Niveaux de CLES	Langues	Rémunération perçue par les collègues
Lille3	2 ;3	Anglais	25H/année payées par Lille3 au responsable du comité de validation + déplacements à Paris
Université de Lorraine	2 ;3	Anglais	Travail non rémunéré - bénévole Prise en charge des déplacements à Paris
Nice	2 ;3	Anglais	Travail non rémunéré - bénévole Prise en charge des déplacements à Paris
Paris4 Sorbonne IUFM	1	Anglais	Travail non rémunéré - bénévole
Ecole vétérinaire d'Alfort	1	Anglais	Travail non rémunéré - bénévole
Lyon2	1 ;2 ;3	Allemand	Travail non rémunéré - bénévole + Dépl
Strasbourg	1 ;2 ;3	Allemand	Travail non rémunéré - bénévole + Dépl
Paris6	1 ;2 ;3	Allemand	Travail non rémunéré - bénévole + Dépl
Valenciennes	1 ;2 ;3	Italien	8H/année payées par Valenciennes + Dépl
Lille3	1 ;2 ;3	Italien	25H/année payées par Lille3 au responsable du comité de validation (enseignant de Lille + déplacements à Paris)
Artois	1 ;2 ;3	Espagnol	25H/année payées par l'Artois au responsable du comité de validation + déplacements à Paris

❖ **Une procédure longue et plus minutieuse plus difficile à mettre en place pour les langues modimes :**

- Déposés sur la plate-forme de Nancy2, jusqu'au 30 juin 2013, les sujets seront à compter de la rentrée 2013 déposés à Grenoble 3. L'Université en charge du pilotage de la coordination nationale ayant souhaité récupérer ce dispositif.

Les sujets sont relus par deux universités, selon une grille de relecture rédigée par les membres de la coordination nationale CLES. Les modifications apportées, le sujet passe devant un comité de validation qui décide si le sujet est opérationnel. Cette procédure longue garantit la qualité du sujet construit à partir du cahier des charges et son adéquation avec le CECRL.

- Ce sont souvent les mêmes établissements plus particulièrement investis dans la conception des sujets CLES, qui se chargent de la relecture des sujets et de la validation des sujets.
- Avant d'obtenir les sujets, les collègues doivent signer une « charte CLES ». Les acteurs s'engagent à respecter la confidentialité des sujets, à utiliser les grilles de correction, et à suivre la formation dispensée par les coordonnateurs CLES.

Cette procédure est-elle toujours respectée ?

La coordination nationale CLES ne dispose d'aucun moyen lui permettant d'assurer un suivi des processus. Il nous semble important de conserver au CLES toute sa crédibilité.

L'université Stendhal Grenoble 3 chargée de la coordination nationale CLES souhaite à ce propos confier à un enseignant la fonction de Chargé de projet « Passation CLES » pour une durée d'une année (selon les besoins, un éventuel prolongement est envisageable). La mission principale du Chargé de projet consistera à établir un état des lieux détaillé des calendriers et des modalités de passation du CLES dans chacun des établissements CLES et à formuler les préconisations nécessaires à la mise en place d'un cadrage national des sessions de certification CLES. Il sera garant du déploiement du CLES dans les pôles et dans les centres.

Dans le passé, les membres de la coordination nationale ont proposé de mettre en place un dispositif ayant pour but de vérifier le bon déroulement de la certification dans les établissements. Mais le dispositif n'a pas été mis en place car l'idée a été rejetée par l'expert CLES Christian LERAT. Celui-ci a conseillé de ne pas aller dans ce sens, de faire confiance aux collègues, qui percevraient cette rencontre comme « une visite de l'Inspection Générale »

- Avant l'organisation d'une session CLES, les centres certificateurs doivent remplir le tableau ad-hoc (lieu et date de passation - nature des épreuves - langue). Un mot de passe est alors attribué à chaque centre désirant organiser le CLES. Cette clé, différente pour chaque centre, permet à chacun de télécharger le ou les sujets.

Ce travail effectué par l'Université Lyon2 depuis 2007, a été assuré en 2012-2013 par Nancy2 et sera pris en charge par l'Université Stendhal Grenoble 3 à compter de la rentrée 2013. Un tableau .XLS Occurrences des sujets CLES de 2004 à 2013 (dates, et centres CLES) ainsi que les bases de données 2012 et 2013 (format Superdoc) ont été remis à Grenoble 3.

- Après l'organisation des sessions chaque centre se doit de remplir un tableau.xls de données nominatives (transmis à Grenoble 3 par MNO). La compilation de ces fichiers (centres puis par pôles) permet ensuite de rédiger un bilan final (reçus/recalés au CLES). Ce travail sera réalisé à la rentrée par Joanna SOCHA (IE Grenoble 3).
- Le CLES s'est doté d'un Conseil Scientifique. Composé d'enseignants-chercheurs, cette structure accompagne l'équipe CLES dans ses décisions importantes.

2. BILAN ET RESULTATS

- ❖ **Le présent bilan concerne les résultats obtenus par les 21 070 candidats présents aux épreuves CLES. Ce bilan a été effectué à partir des bilans chiffrés envoyés par les centres CLES.**

Les étudiants

Tous les étudiants inscrits n'ont pas composé. Nous sommes cependant dans l'obligation de fournir des sujets pour des sessions parfois annulées ou qui accueillent moins de candidats que prévu.

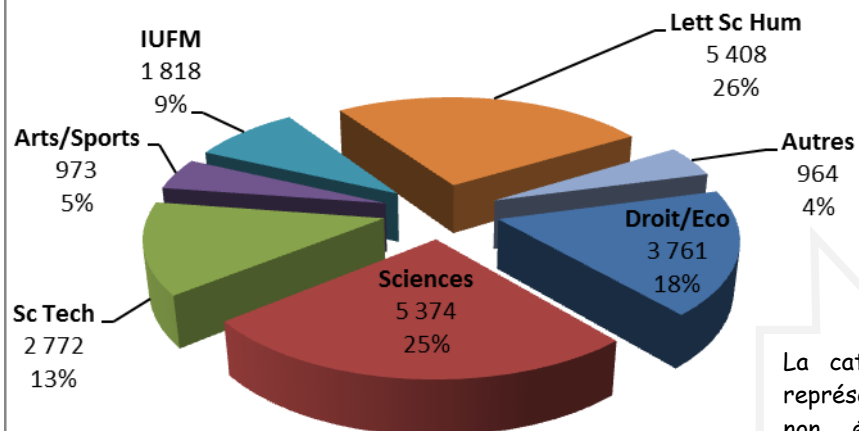
Les centres CLES

Cette année, tous les centres CLES ont répondu aux objectifs du BO de 2007 en envoyant le fichier .xls aux responsables de pôle, qui nous sert à établir ce bilan,

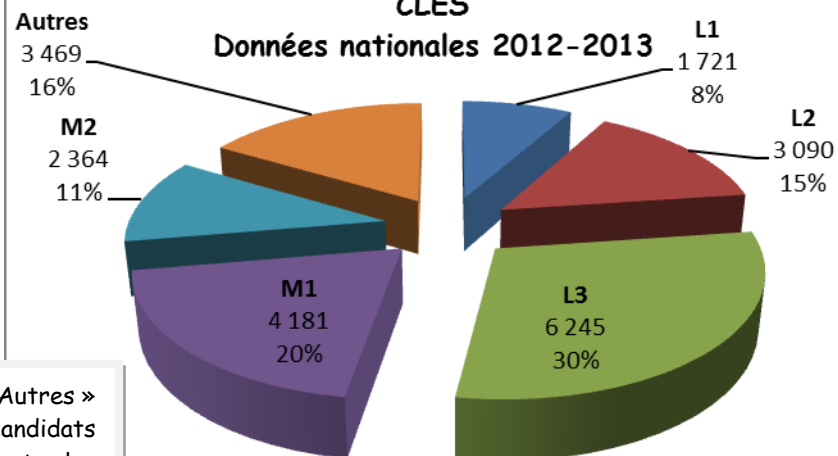
Il arrive que les bilans contiennent des erreurs, nous essayons alors de joindre les responsables, et de les corriger. La saisie des résultats sous .xls représente une tâche lourde pour des enseignants linguistes souvent peu familiarisés avec l'outil informatique.

- ❖ **Ci-dessous, la répartition par filière - année du cursus - langue - niveau CLES des candidats présents au CLES :**

Taux de répartition par filière au CLES
Données nationales 2012-2013

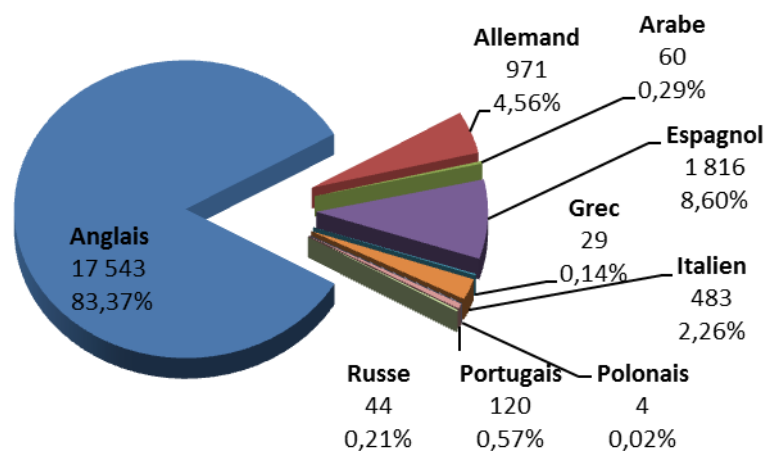


Taux de répartition par année du cursus au CLES
Données nationales 2012-2013

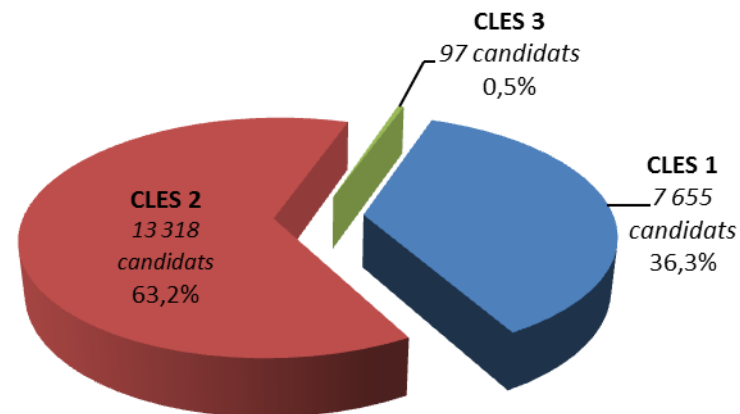


La catégorie « Autres » représente les candidats non étudiants et les candidats pour qui la filière n'a pas été indiquée dans les bilans chiffrés reçus.

Taux de répartition par langue au CLES
Données nationales 2012-2013



Taux de répartition par niveau de CLES
Données nationales 2012-2013

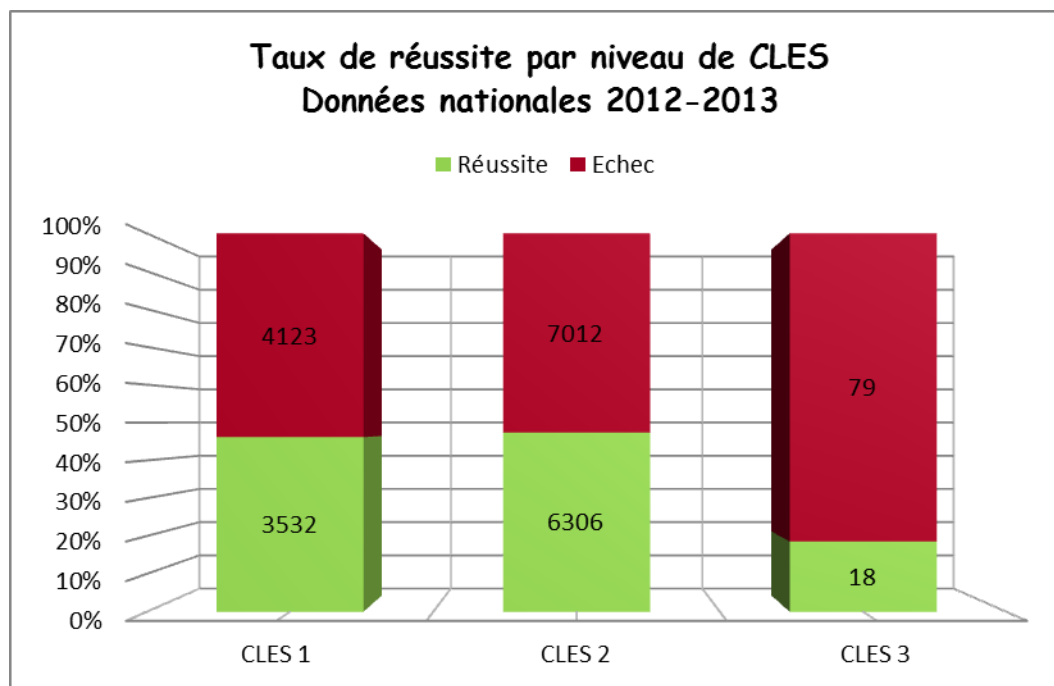


TAUX DE REUSSITE AU NIVEAU NATIONAL



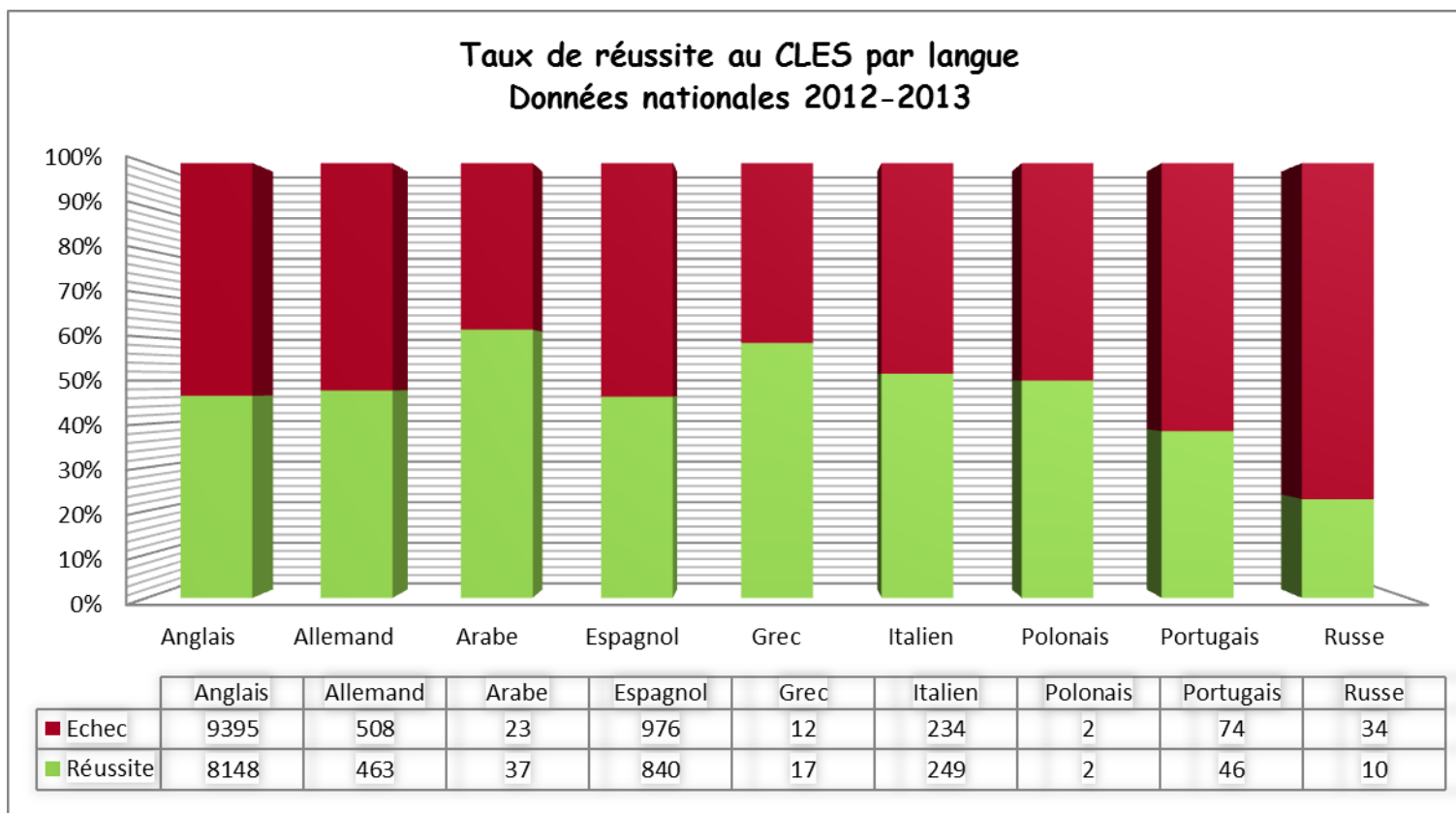
Une hausse du taux de réussite par rapport aux années précédentes.
Certains établissements proposent la certification aux candidats ayant déjà réussi un test de positionnement.

TAUX DE REUSSITE PAR NIVEAU DE CLES



Des taux de réussite presque équivalents en CLES 1 et CLES 2.
Le petit nombre d'étudiants présentés en CLES 3 n'est pas significatif.

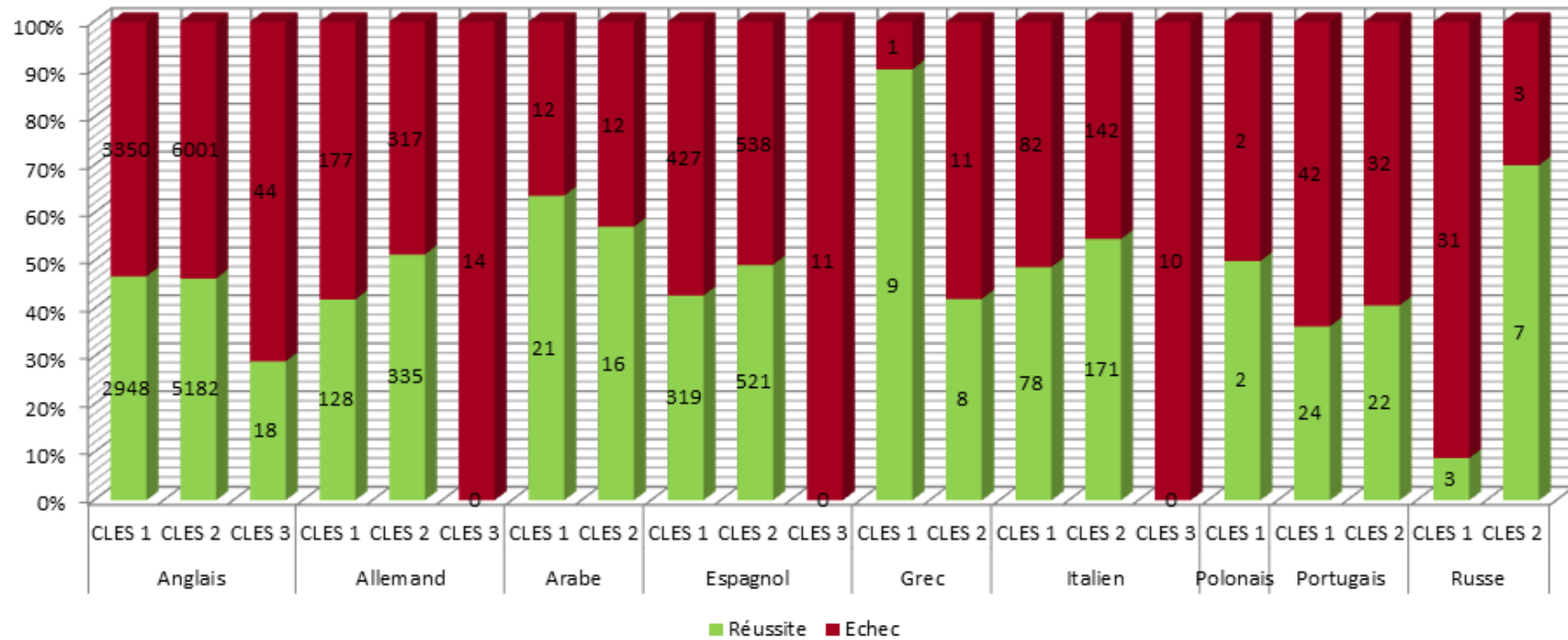
TAUX DE REUSSITE PAR LANGUES



De bons résultats, proches de 50 % de réussite, en anglais, allemand, espagnol et italien.
 Un bon taux de réussite pour l'arabe et le grec.
 Le plus haut taux d'échec en russe.

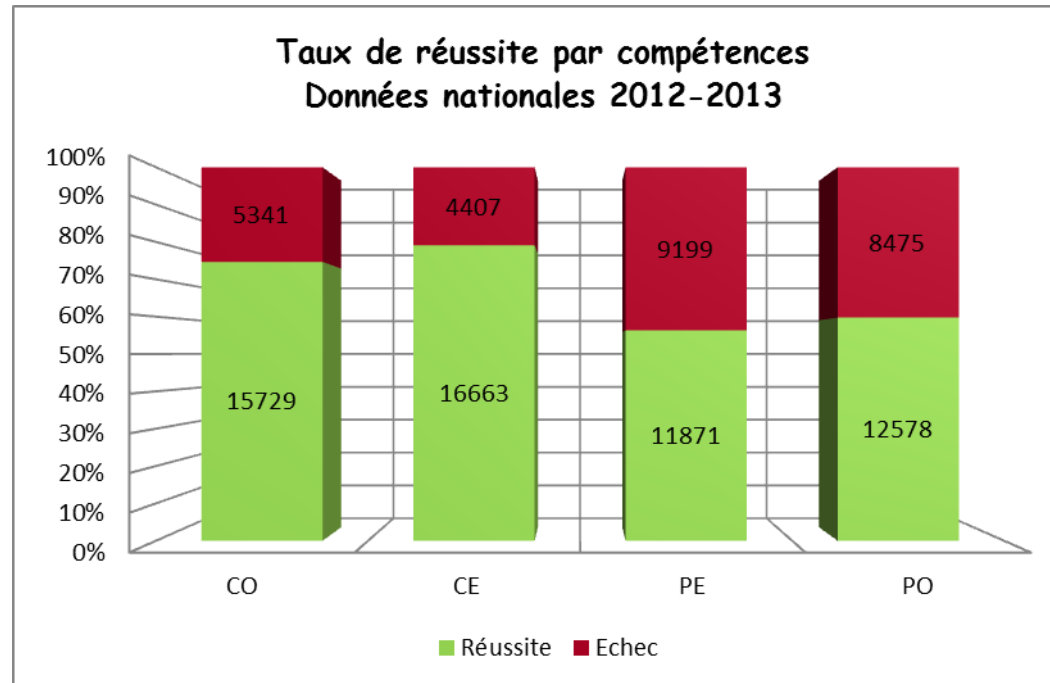
TAUX DE REUSSITE PAR NIVEAU DE CLES ET PAR LANGUE

Taux de réussite par niveau de CLES et par langue
Donnée nationales 2012-2013



D'après le graphique, les candidats sont mieux entraînés au format des épreuves CLES 2 ou alors ils se présentent au CLES parce qu'ils se sentent prêts.

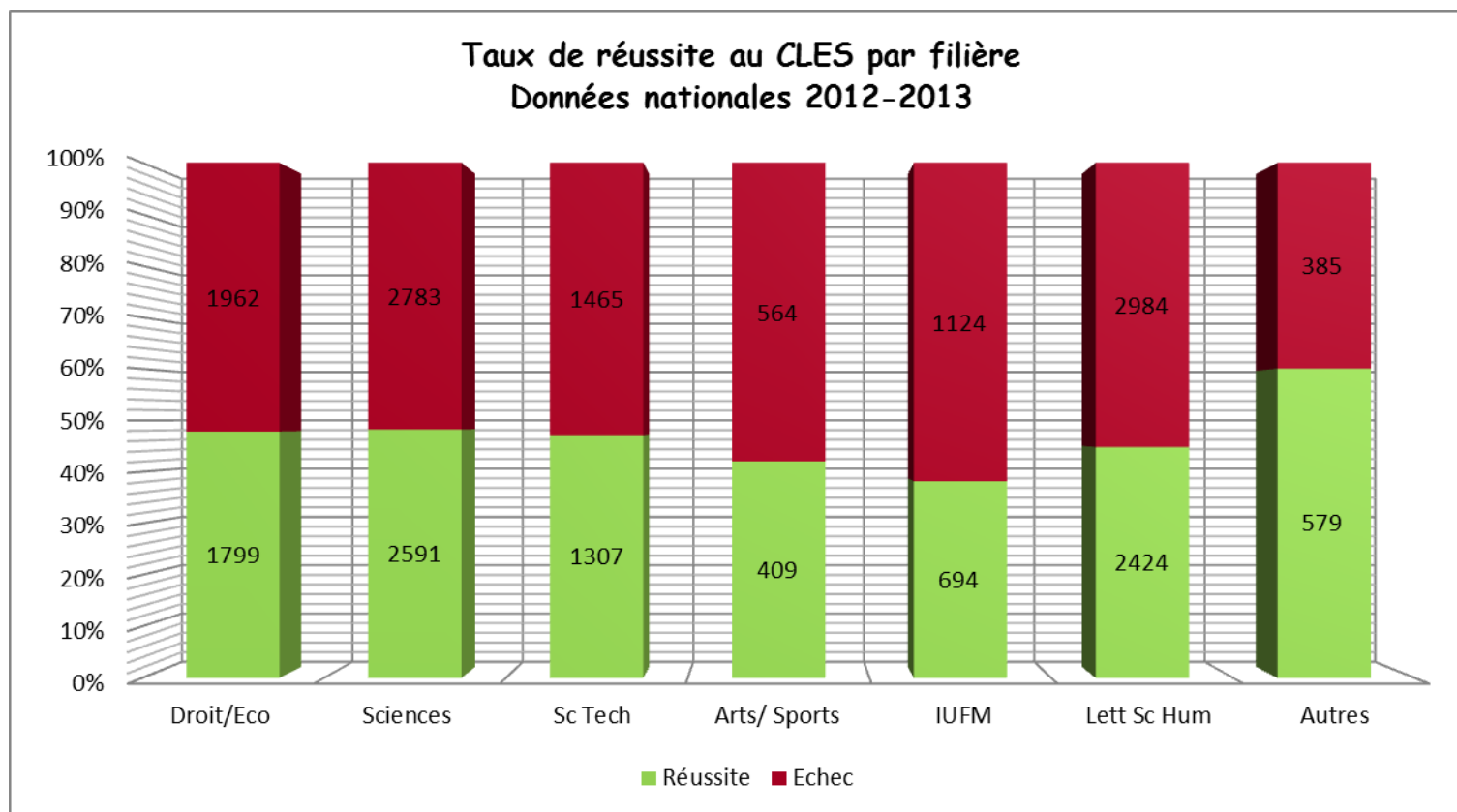
TAUX DE REUSSITE PAR COMPETENCES



Les tâches de production orale (PO) et écrite (PE) restent plus difficiles à réussir que les activités de compréhension. Néanmoins, on note que le taux de réussite en PE et en PO est en hausse par rapport aux années précédentes.

Quelques candidats ne se sont pas présentés à l'épreuve de production orale.

TAUX DE REUSSITE PAR FILIERE

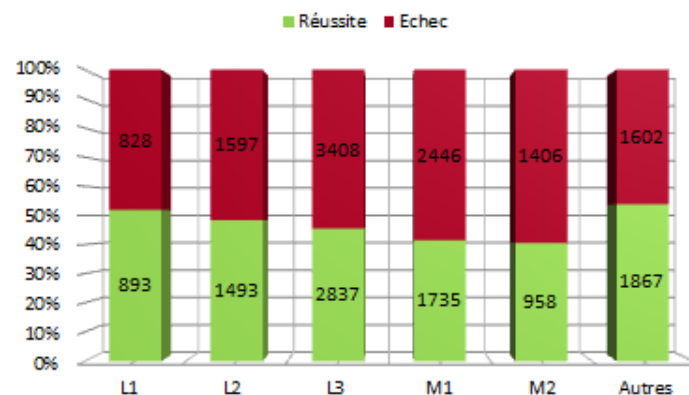


Les taux de réussite sont supérieurs à la moyenne nationale pour les étudiants du secteur droit/économie et sciences.

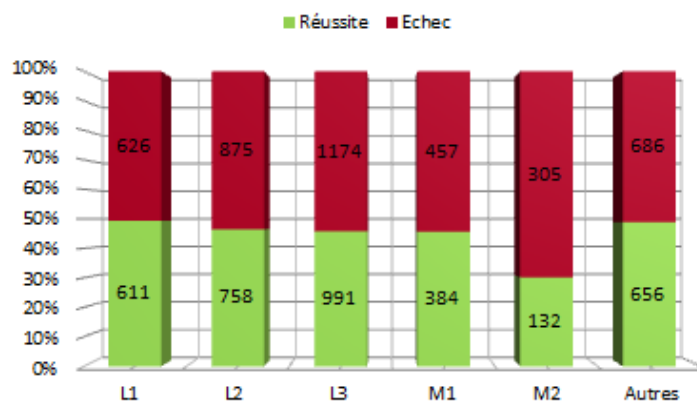
Le plus fort taux d'échec a été rencontré par les étudiants de l'IUFM.

TAUX DE REUSSITE PAR ANNEE DU CURSUS

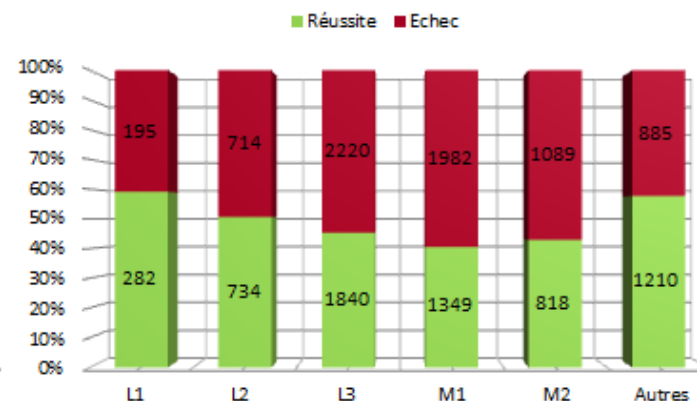
Taux de réussite au CLES par année du cursus
Données nationales 2012-2013



Taux de réussite au CLES 1 par année du cursus
Données nationales 2012-2013



Taux de réussite au CLES 2 par année du cursus
Données nationales 2012-2013



Les enseignants de langue travaillent de plus en plus souvent en se référant au CECRL ce qui explique les meilleurs résultats des étudiants en licence qu'en master.

Certains étudiants de M2 n'ont plus suivi d'enseignement de langues pendant plusieurs semestres lorsqu'ils se présentent au CLES.

3. BILAN DES ACTIVITES CLES EN 2012-2013

❖ **La coordination nationale CLES a rencontré/participé :**

- l'expert scientifique chargé des certifications (M LERAT) ;
- les responsables du bureau de la stratégie à la DGESIP ;
- à la relecture des demandes d'habilitation CLES ;
- à une rencontre avec le MEDEF. Certains bureaux DRH de grandes entreprises.

❖ **La coordination nationale CLES a, jusqu'ici :**

- participé aux travaux préalables à l'arrêté du CLES 2007.
- été en contact constant (mails ou rencontres) avec le bureau de la DGESIP en charge des certifications.
- présenté un bilan annuel CLES à la DGSEIP ainsi qu'un livre blanc du CLES en septembre 2008. Ce document aurait dû être mis à jour. Les changements de gouvernement ont ralenti notre travail. Nous attendions que de nouvelles équipes soient nommées.
- rencontré le groupe « Formation » de la CPU pour présenter le CLES et plaider pour la mise en place d'un service interuniversitaire.
- rencontré le groupe formation de la commission des titres d'ingénieurs pour la reconnaissance CLES au sein des Grandes Ecoles. De nouvelles mesures en faveur d'une évaluation par compétences en langues (via le CLES) seront testées dans le futur, dans certaines Ecoles.
- impulsé la mise en place d'une commission scientifique CLES (composée d'enseignants-chercheurs linguistes et didacticiens).
- présenté le CLES lors de colloques nationaux et internationaux (Berlin, Graz, Bologne, Anvers).
- organisé, tous les mois une réunion des coordonnateurs de pôle, régulièrement des réunions du comité de validation des sujets, ainsi qu'une formation annuelle des concepteurs de sujets. La date de la prochaine réunion du comité de pilotage sera fixée en septembre 2013.
- transmis son expertise dans le cadre de rencontres avec les universités candidates au CLES et des formations des équipes CLES ;

- organisé la journée d'études CLES "De la formation en langues vivantes étrangères à la validation des compétences langagières par le CLES : approches théoriques et pratiques" le 3 septembre 2012 à l'Université Stendhal Grenoble 3.

❖ **Les coordonnateurs de pôle ont participé à/aux :**

- la réalisation de nouveaux sujets dans 10 langues et pour les 3 niveaux de CLES ;
- des réunions régulières entre les coordonnateurs de pôles (1 rencontre toutes les 3 semaines/1 mois) ;
- la rédaction de bilans locaux CLES ;
- l'organisation des sessions CLES ;
- la gestion du suivi des conventions CLES.

L'équipe CLES de Rennes 1 a abandonné la coordination du pôle Rennes/Brest. Décès de notre collègue F. POUPON (MCF d'allemand) qui avait assuré avec sérieux et compétence la coordination du Pôle Rennes/Brest depuis sa création. Le président de Brest Pascal OLIVARD, très soucieux de promouvoir le CLES a accepté de nommer Isabelle LAGATTU de l'Université de Brest à la coordination du pôle Rennes/Brest.

4. CONCLUSION BILAN

❖ **Au niveau national.**

- **Les collègues du réseau CLES souhaitent continuer à participer aux décisions concernant les questions politiques et stratégiques de la certification CLES**

Les collègues fortement impliqués dans le dispositif CLES souhaitent : « que cette certification, voulue, créée et mise en place au niveau national et qui répond parfaitement aux critères du CECRL et de la démarche actionnelle puisse être sauvegardée et maintenue avec la prise en compte d'instances extérieures à Grenoble 3 »

Le CLES ne doit pas devenir : « une certification grenobloise gérée et contrôlée par un seul établissement. La nécessité de mettre en place une nouvelle logistique, ne doit pas mener à la destruction de l'esprit collégial, qui inclut une capacité d'initiative, en particulier dans une période de transition ».

- **Lors de la réunion le 20 juin 2013, les collègues ont proposé la candidature de deux adjoints au directeur de la coordination nationale CLES, ces derniers souhaitent participer à la rencontre prévue en septembre entre CH.LERAT, la Présidente de Grenoble 3 et la DGESIP.**
- **24 et 25 septembre 2013 - Evaluation de la certification CLES par l'Agence AERES**

MNO est invitée à participer aux auditions à Paris. Ses nouvelles occupations à l'étranger ne lui permettront pas d'assister à ces rencontres. L'équipe CLES constituée depuis plusieurs années est assez solide pour répondre aux questions des membres de l'AERES

5. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2013-2014

- **Afin de poursuivre le travail effectué depuis plusieurs années par MNO, l'Université Stendhal Grenoble 3 mettra tout en œuvre afin que le départ de MNO ne perturbe pas le fonctionnement du dispositif CLES au niveau national.**
 - **Gouvernance partagée**
 - A la rentrée 2013-2014, l'Université Stendhal Grenoble 3 proposera aux collègues et à la DGESIP les annexes à la convention du 10 avril 2013. La première annexe définira les instances de la coordination nationale CLES et précisera concrètement les modes de fonctionnement de ces instances afin de satisfaire aux missions qui sont confiées à l'Université Stendhal Grenoble 3, chargée de la coordination nationale CLES, par le MESR et la CPU. La deuxième définira les volumes et la circulation des flux financiers relatifs à la mise en place du CLES dans les établissements.

- L'Université Stendhal Grenoble 3 organisera les rencontres avec le MESR et la CPU afin de maintenir le lien entre la coordination nationale CLES, le MESR et la CPU ;
- Un outil de communication interne et de travail collaboratif sera proposé aux membres du réseau CLES.
- **Mutualisation et harmonisation**
 - Afin de faciliter le renseignement et le traitement des bilans chiffrés, un nouveau fichier .xls sera proposé aux responsables de centres CLES et de pôles CLES.
 - La formation annuelle des concepteurs de sujets CLES sera organisée comme dans les années précédentes et un calendrier de conception sera mis en place.
Afin de mieux accompagner les enseignants dans la conception des sujets CLES, chaque espace de travail sur l'ETC de Grenoble 3 sera structuré de façon à mettre en avant les grandes étapes de la conception. De plus, tous les documents nécessaires à la conception et à la relecture des sujets seront disponibles en ligne.
 - Une base de données MySQL, qui remplacera le logiciel Superdoc utilisé par MNO jusqu'ici, sera mise en place pour permettre une gestion fluide de la distribution des sujets CLES ainsi que l'élaboration du bilan national CLES.
 - Pour permettre aux membres du réseau CLES (les responsables de centres, les concepteurs, les comités de validation, les opérationnels) de partager leur expérience ainsi que d'attirer de nouveaux acteurs une ou plusieurs journées d'études pourront être organisées. Les bilans de ces journées seront diffusés via l'outil de communication interne.
- **Promouvoir le CLES**
 - Pour assurer la qualité scientifique de la certification le comité scientifique sera maintenu et développé.
 - La rédaction de « La Lettre CLES » sera conservée afin de continuer à garder le lien entre la coordination nationale et les équipes locales mais également pour faire connaître la certification CLES au monde économique.
 - Le site web sera enrichi et mis à jour régulièrement.